



14, passage Dubail 75010 PARIS

T. +33 (0)1 40 36 41 46

contact@plateforme-palestine.org

www.plateforme-palestine.org

A l'attention de :

Monsieur le Président de la République
Emmanuel Macron
Palais de l'Elysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 15 octobre 2018

Objet : Reconnaître l'Etat de Palestine

Monsieur le Président de la République,

Le ministre espagnol des Affaires étrangères a récemment annoncé son intention de consulter ses partenaires européens pour aboutir à une position commune européenne sur la reconnaissance de la Palestine. Si cette démarche échouait, l'Espagne pourrait reconnaître la Palestine de son côté.

Le ministre irlandais des Affaires étrangères a exprimé une position similaire en indiquant que si les négociations de paix entre la Palestine et Israël demeuraient dans l'impasse alors l'Irlande reconnaîtrait l'Etat de Palestine. Il a également sous-entendu que d'autres pays européens pourraient adopter la même attitude.

La France devrait soutenir l'initiative espagnole et s'engager à reconnaître l'Etat de Palestine quelle que soit l'issue des consultations. Comme le déclarait Jean Asselborn en janvier 2018, « si la France reconnaissait la Palestine, d'autres États la suivraient, y compris le Luxembourg ». Le même positionnement a été observé dans d'autres pays comme la Belgique et la Slovénie. Au Royaume-Uni, le Labour Party s'est engagé à reconnaître l'Etat de Palestine s'il revient au pouvoir.

Par leur parti-pris systématique de soutien à la politique du gouvernement de B. Netanyahu, les Etats-Unis prouvent qu'ils ne peuvent en aucun cas être une référence sérieuse dans la recherche d'une solution juste à la question de Palestine. En effet, le déménagement de l'ambassade à Jérusalem reconnue par Donald Trump comme capitale d'Israël, la volonté d'annihilation de l'UNRWA et des réfugiés palestiniens, l'arrêt de la participation au financement des hôpitaux palestiniens de Jérusalem, la fermeture de la mission de Palestine à New York ou encore le départ de l'Unesco et du Conseil des droits de l'Homme ainsi que la volonté d'en finir avec la Cour pénale internationale, sont autant de mesures obéissant aux positions israéliennes et imposant un état de fait au lieu de poser les fondements d'un règlement négocié basé sur l'application du droit international.

Il n'y a pas de « plan du siècle » américain et en l'absence d'autres perspectives, c'est maintenant que la France doit s'imposer comme une alternative crédible à la « médiation » américaine. A la tribune des Nations unies, vous venez d'affirmer la primauté du droit et de la justice. L'Etat palestinien dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale est un premier pas nécessaire en ce sens.

Enfin, en reconnaissant l'Etat de Palestine, Monsieur le Président, vous accédez également aux demandes formulées dans les résolutions de l'Assemblée nationale et du Sénat adoptées les 2 et 11 décembre 2014.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre profonde considération.

Claude LEOSTIC, présidente de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

André BARTHELEMY, président d'honneur d'Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme

Catherine BILLET, déléguée Générale Pax Christi France

Me Maurice BUTTIN, président du Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR PO)

Lucien CHAMPENOIS, vice-président de l'Association "Pour Jérusalem"

Hubert DELAUNAY, président du Comité Palestine Israël Châteaubriant

Christophe DELTOMBE, président de La Cimade

Haydar DEMIRYUREK et Hélène MILLET, coprésident·e·s du Groupe d'Amitié Islamo chrétienne (GAIC)

Josette GAZZANIGA, présidente du Mouvement International de Réconciliation (MIR)

Bertrand HEILBRONN, président de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS)

Patrick LE HYARIC, président de l'Association de jumelage entre les villes françaises et les camps de réfugiés palestiniens (AJPF)

Renée LE MIGNOT, co-présidente du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP)

Roland LOMBARD, président du Collectif Interuniversitaire pour la coopération avec les universités palestiniennes (CICUP)

Danielle MOREAU et Marie YOUAKIM, co-présidentes de Ritimo

Joseph OESTERLE, président de l'Association des universitaires pour le respect du droit international en Palestine (AURDIP)

Perrine OLFF-RASTEGAR, collectif Judéo Arabe et Citoyen pour la Palestine

Emmanuel POILANE, président du Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID)

Malik SALEMKOUR, président de la Ligue des droits de l'Homme (LDH)

Pierre STAMBUL, co-président de l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP)